

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 13490 Numéro SIREN : 301 500 203 Nom ou dénomination : A.M.T.T.
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 119403



20211194032019

DATE DEPOT : 10/11/2021

N° DE DEPOT : 119403

N° GESTION : 2017B13490

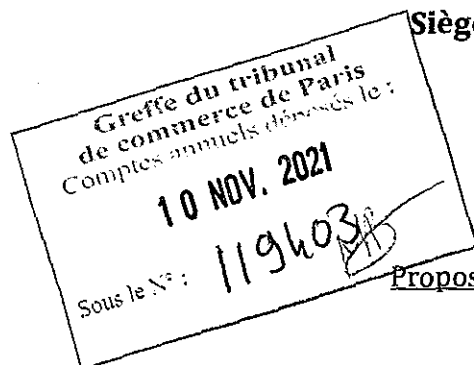
N° SIREN : 301500203

DENOMINATION : A.M.T.T.

ADRESSE : 5 rue Vernet 75008 Paris

MILLESIME : 2019

A.M.T.T.
Société Anonyme au capital de 500.000 euros
Siège Social : 5, Rue Vernet - 75008 PARIS
RCS PARIS B 301 500 203
-o0o-



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de déterminer le bénéfice distribuable de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice + 1.404.527 €
- auquel s'ajoute le montant du report à nouveau figurant au bilan + 348 €
- pour former un bénéfice distribuable de + 1.404.875 €

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice distribuable ainsi qu'il suit :

- à titre de dividendes aux actionnaires 1.400.000 €
- le solde, en totalité au report à nouveau 4.875 €
- total égal au bénéfice distribuable 1.404.875 €

L'Assemblée Générale constate qu'il est ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende un dividende de 2.800 euros.

L'Assemblée Générale décide d'en ordonner la distribution à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissaient comme suit :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40 %	Dividende non éligible à l'abattement de 40 %
31.12.2018	1.960.349,00 €	1.685.900,14 €	274.448,86 €
31.12.2017	1.000.000,00 €	860.000,00 €	140.000,00 €
31.12.2016	1.000.000,00 €	860.000,00 €	140.000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

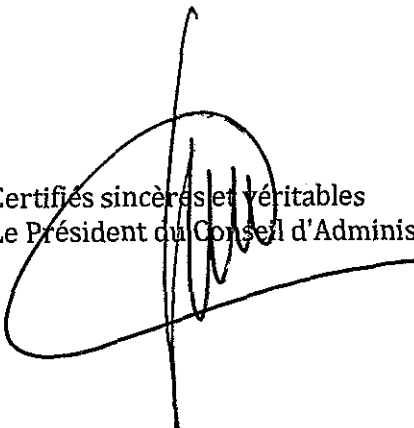


A.M.T.T.
Société Anonyme au capital de 500.000 euros
Siège Social : 5, Rue Vernet - 75008 PARIS
RCS PARIS B 301 500 203
-000-

COMPTES ARRÊTÉS AU

31 DÉCEMBRE 2019

Certifiés sincères et véritables
Le Président du Conseil d'Administration



Désignation de l'entreprise : <u>AMTT AUTOMOBILES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue Vernet 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N des le, <u>31/12/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	33 368	AG	33 368 (0)	
	Fonds commercial (1) AH	762	AI	762	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	1 203 755	AU	643 259	560 496
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
Autres participations CU	562 077	CV		562 077	
Créances rattachées à des participations BB		BC			
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH	603 427	BI		603 427	
TOTAL (II) BJ		2 403 390	BK	676 627	1 726 762
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT	4 710 260	BU	220 807	4 489 453
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	5 478 262	BY		5 478 262
	Autres créances (3) BZ	6 077 196	CA		6 077 196
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	55 800	CE		55 800
Disponibilités CF	2 639 809	CG		2 639 809	
Charges constatées d'avance (3)* CH	234 405	CI		234 405	
TOTAL (III) CJ		19 195 732	CK	220 807	18 974 925
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		21 599 122	1A	897 434
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	348
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 404 527
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	1 954 875
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 575 195
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 759
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 761 630
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 055 588
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 337 640
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	18 746 813
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	20 701 688
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 746 813
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 455 886

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	75 723 494	FB		FC	75 723 494	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	8 901 703	FH		FI	8 901 703
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	84 625 197	FK		FL	84 625 197	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	411 985	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	85 037 182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	71 695 881	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 879 087)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 257 793	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	203 322	
	Salaires et traitements *					FY	369 838	
	Charges sociales (10)					FZ	125 791	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	113 888	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	31 500	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	30 694		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	82 949 621	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 087 561	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 704	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 704	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	62 812	
	Différences négatives de change					GS	647	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	63 459	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(61 756)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + (III - IV + V - VI)						GW	2 025 806	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise						<u>AMTT AUTOMOBILES</u>							Néant	*		
								Exercice N								
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB								
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC								
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	3 862							
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG								
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	3 862							
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	(3 862)							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)								IJ								
Impôts sur les bénéfices * (X)								HK	617 417							
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	85 038 886							
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	83 634 359							
5 - BÉNÉFICE OU PÉRTE (Total des produits - total des charges)								HN	1 404 527							
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO								
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier					HY IG HP HQ								
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IH								
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IJ								
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IK								
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX								
	(6ter)	{ Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RC RD								
	(9)	Dont transferts de charges						A1								
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)						A5	A2							
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3								
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	1 703							
	(13)	{ Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives Madelin A6 A7 obligatoires plans d'épargne retraite A9 A8														
	(7)	Détaillé des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N								
	AMENDES ET PENALITES						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels							
							3 862									
	(8)	Détaillé des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercices N								
							Charges antérieures		Produits antérieurs							

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	34 130	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				Dont Composants	M2			KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3			KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	749 808	KW		KX	50 045
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	342 426	LC		LD	61 477
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 092 234	LO		LP	111 521	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	562 077	8V		8W			
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	313 416	IU		IV	290 011		
TOTAL IV						LQ	875 493	LR		LS	290 011		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 001 857	OH		OJ	401 532		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	34 130	IX	33 368	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers						IU		MM	799 852	MO	799 852
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	403 903	MU	403 903
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	1 203 755	NH	1 203 755	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
Autres participations						IO		OX	562 077	OY			
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	603 427	2G			
TOTAL IV						I3		NI	1 165 504	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	2 403 390	OL	1 237 123		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AMT AUTOMOBILESNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporées			TOTAL II	PE	33 368	PF		PG		PH	33 368
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	300 533	QE	75 700	QF	2 171	QG	374 063
	immobilisations corporelles	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	228 838	QM	42 746	QN	2 387	QO	269 196	
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III				QU	529 371	QV	118 446	QW	4 558	QX	643 259
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				YN	562 739	YP	118 446	YQ	4 558	YR	676 627

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net à la fin de l'exercice	
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	189 307	6P	31 500	6R	220 807
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	
	TOTAL III	7B	189 307	TY	31 500	TZ	220 807
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	189 307	UB	31 500	UC	220 807
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	31 500	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AMT AUTOMOBILES				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	603 427	UV		603 427	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	5 478 262		5 478 262		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 297		2 297		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 093 864		1 093 864	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	4 974 231		4 974 231		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 805		6 805		
	Charges constatées d'avance	VS	234 405		234 405		
	TOTAUX		VT	12 393 291	VU	11 789 864	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 455 886		3 455 886		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	119 309		119 309		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 761 630		8 761 630		
Personnel et comptes rattachés		8C	35 343		35 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	51 108		51 108		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	194 811		194 811		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 413 206		2 413 206		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	361 119		361 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	16 759		16 759		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 337 640		3 337 640		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	18 746 813	VZ	18 746 813		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	754 809	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N. clos le 13.11.2019					
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	1 404 527		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			WB			
	Autres charges et dépenses sompnuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	101 651	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX			XW	105 513	
	Amendes et pénalités			WJ	3 862	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)												I7	617 417
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8				
				- imposées au taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions								WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ			
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
										TOTAL I	WR	2 127 457		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *											WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	87 403		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV				
				- imposées au taux de 0 %								WH		
				- imposées au taux de 19 %								WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											XB			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											I6			
Régime des sociétés mères et des filiales *			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			WZ		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)											XA			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZX			
	Majoration d'amortissement *										ZY			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies))		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5			XD		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA			XF		
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité IFC (art. 44 quaterdecies)		XC					
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	dont déduction exceptionnelle nette (art. 39 decies C)		YC			
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB						
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					Créancier dérogé par le report en arrière de déficit		ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	87 403		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	2 040 054					
						déficit (II moins I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	2 040 054			XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2020
Extension

AMTT AUTOMOBILES

[illegible]

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	32 470	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
C3S	8X	101 651	8Y 87 403
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	101 651	YO 87 403
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AMT AUTOMOBILES</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 020 175	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	940 174		Dividendes	ZE	1 960 000				
					Autres répartitions	ZF					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	348				
TOTAL I			ØF	1 960 348	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	1 960 348		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	474 894			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	1 035 842			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	106 588			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 911 831			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	163 391			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	3 565 246			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	12 257 793			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	203 322			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	203 322			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	16 598 642			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	5 625 478			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	348 955			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)					

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis 1A, 208 C et 210 B du CGI.

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3				
	différente (art. 39 quaterdecies	N - 4				
	1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI)	N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

□

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILESNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ②.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>AMT AUTOMOBILES</u>	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	8,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	84 625 197
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	84 625 197
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	411 985
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	1 879 087
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 291 072
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	72 478 767
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	10 536 623
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	938 284
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	30 694
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	83 984 368
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	2 931 901
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 931 901
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	84 625 197
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	8,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AMT AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

5 Rue Vernet

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

70

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

430

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

EURODIL

N° SIREN (si société établie en France)

438377326

% de détention

14,00

Nb de parts ou actions

70

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

TOURNANT

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

% de détention

85,00

Nb de parts ou actions

425

Naissance:

Date

15/01/1965

N° Département

78

Commune

ST GERMAIN

Pays

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE KLEBER

Code Postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
<i>(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AMTT AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

5 Rue Vernet

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SA

Dénomination

CAMEF

N° SIREN (si société établie en France)

414300780

% de détention

27,00

Adresse :

N°

71

Voie

AVENUE VICTOR HUGO

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

AMTT

5, rue Vernet

75008PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

X

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

**AMTT
5, rue Vernet
75008PARIS**

Paris, le 12 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **AMTT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la bases des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

X-

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie figurant ci-après « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'appréciation du caractère approprié des principes comptables appliqués a été, selon mon jugement professionnel, la plus importante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

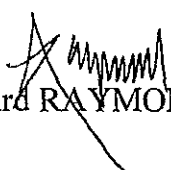
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Gérard RAYMOND

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos 31/12/2019 (N-1)		Exercice clos 30/12/2018 (N-2)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 368	33 368	-0	-0	
Fonds commercial	762		762	762	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 203 755	643 259	560 496	562 863	- 2 367
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	562 077		562 077	562 077	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	603 427		603 427	313 416	290 011
TOTAL (I)	2 408 390	676 627	1 726 762	1 439 117	287 645
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 710 260	220 807	4 489 453	2 641 866	1 847 587
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 478 262		5 478 262	5 993 749	- 515 487
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	2 297		2 297	1 498	799
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				140 304	- 140 304
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 093 864		1 093 864	534 592	559 272
. Autres	4 981 035		4 981 035	2 912 534	2 068 501
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	55 800		55 800	55 800	
Disponibilités	2 639 809		2 639 809	9 955 309	- 7 315 500
Instrument financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	234 405		234 405	115 185	119 220
TOTAL (II)	19 195 752	220 807	18 974 925	22 350 037	3 375 112
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (D à V)	21 599 122	897 434	20 701 688	24 709 154	3 088 266

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	EXERCICE 31/12/2019 (euros)	EXERCICE 31/12/2018 (euros)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation	50 000	50 000	
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	348	1 020 175	-1 019 827
Report à nouveau	1 404 527	940 174	464 353
Résultat de l'exercice			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 904 875	2 510 349	- 605 473
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	119 309	874 118	- 754 809
. Découverts, concours bancaires	3 455 886	10 167 727	- 6 711 841
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	16 759	17 418	- 659
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 761 630	3 448 078	5 313 552
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	35 343	65 989	- 30 646
. Organismes sociaux	51 108	43 835	7 273
. Etat, impôts sur les bénéfices	194 811	258 000	- 63 189
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 413 206	1 806 033	607 173
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	361 119	96 411	264 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 337 640	4 501 996	-1 164 356
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	13 746 813	21 279 606	- 7 532 793
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	20 701 688	23 789 955	- 3 088 266

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	Variation relative
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	75 723 494		75 723 494	69 278 019	6 445 475	9,30
Production vendue biens						
Production vendue services	8 901 703		8 901 703	3 205 104	5 696 599	177,74
Chiffres d'affaires Nets	84 625 197		84 625 197	72 483 122	12 142 075	16,75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				-35 000	35 000	-100
Autres produits			411 985	590 738	-178 753	-30,26
Total des produits d'exploitation (I)			411 985	73 088 860	-11 998 322	-16,43
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			71 695 881	62 703 661	8 992 220	14,34
Variation de stock (marchandises)			-1 879 087	-1 102 161	-776 926	70,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			12 257 793	8 641 614	3 616 179	41,85
Impôts, taxes et versements assimilés			203 322	265 440	-62 118	-23,40
Salaires et traitements			369 838	424 001	-54 163	-12,77
Charges sociales			125 791	147 988	-22 197	-15,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			113 888	112 162	1 726	1,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			31 500	18 500	13 000	70,27
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			30 694	424 318	-393 624	-92,77
Total des charges d'exploitation (II)			82 949 621	71 635 524	11 314 097	16,79
RESULTAT EXPLOITATION (III)			2 087 561	1 403 336	684 225	48,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			1 704		1 704	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 704		1 704	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			62 812	21 211	41 601	196,13
Différences négatives de change			647		647	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			63 459	21 211	42 248	199,18
RESULTAT FINANCIER (VII)			61 756	21 211	40 545	191,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (VIII)			2 025 806	1 382 123	643 683	46,53

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (M€)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 862	9 154	- 5 292	-57,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (M€)	3 862	9 154	- 5 292	-57,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (M€)	3 862	9 154	5 292	57,81
Participation des salariés (IX)	617 417	432 798	184 619	42,66
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (finl. avant)	36 038 986	73 038 360	12 000 026	16,43
Total des charges (finl. avant taxes)	62 624 359	72 098 986	11 985 673	16,00
RÉSULTAT NET	1 964 527	940 172	1 024 355	108,32
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 20 701 687,80 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 404 526,82 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- . Logiciels Linéaire sur douze mois.
- . Matériel de bureau et Informatique Linéaire sur 3 à 5 ans
- . Installations générales Linéaire sur 5 ans
- . Mobilier de bureau Linéaire sur 5 à 8 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont représentatifs des véhicules utilisés dans le cadre de l'activité de négociant en Automobile.

Ils sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de la clôture, par référence à la cote ARGUS.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

PROVISION

Des provisions sont constituées pour faire face à des pertes ou à des charges nettement précisées, que les événements en cours rendent probable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

- Crise sanitaire COVID-19 : L'épidémie du COVID-19 est un événement significatif postérieur à la clôture des comptes 2019 puisque l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par l'Organisation Mondiale de la Santé le 30 janvier 2020. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

- L'événement exceptionnel lié à cette crise sanitaire ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'entreprise.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les marges et les commissions comptabilisées dans l'activité de l'exercice correspondent aux commandes passées au cours de l'exercice et non aux véhicules livrés. En fin d'exercice, les produits à recevoir sont comptabilisés en « produits à recevoir » dans la poste « Production vendue Services » du Compte de Résultat pour les montants suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIVITE NEGOCIE		
Marge constaté en fin d'exercice sur commande non encore livrées	1 424 762€ HT	1 427 692 € HT
ACTIVITE COMMISSION		
Commission à recevoir en fin d'exercice sur commandes non encore livrées.	2 273 376 € HT	2 865 676 € HT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	34 130		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	749 808		50 045
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	342 426		61 477
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 092 234		111 521
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	562 077		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	313 416		290 011
TOTAL	875 493		290 011
TOTAL GENERAL	2 001 857		401 532

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			34 130	33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			799 852	799 852
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			403 903	403 903
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 203 755	1 203 755
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			562 077	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			603 427	
TOTAL			1 165 504	
TOTAL GENERAL			2 403 390	1 237 123

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 368			33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	300 533	75 700		374 063
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	228 838	42 746	2 387	269 196
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	529 871	118 446	4 558	643 259
TOTAL GENERAL	562 789	118 446	4 558	676 627

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	75 700				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	42 746				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	118 446				
TOTAL GENERAL	118 446				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	189 307	31 500		220 807
TOTAL Dépréciations	189 307	31 500		220 807
TOTAL GENERAL	189 307	31 500		220 807
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		31 500		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			603 427
Autres immobilisations financières	603 427		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 478 262	5 478 262	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 297	2 297	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 093 864	1 093 864	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	4 974 231	4 974 231	
Débiteurs divers	6 805	6 805	
Charges constatées d'avance	234 405	234 405	
TOTAL GENERAL	12 308 291	11 789 864	603 427
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	3 455 886	3 455 886		
- plus d'un an	119 309	119 309		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 761 630	8 761 630		
Personnel et comptes rattachés	35 343	35 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 108	51 108		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	194 811	194 811		
- T.V.A	2 413 206	2 413 206		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	361 119	361 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	16 759	16 759		
Autres dettes	3 337 640	3 337 640		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	18 746 813	18 746 813		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	754 809			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 051 185
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 051 185

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 301 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 792
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 351
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	8 659 763

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	234 405	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	234 405	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	200,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	200,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	75 723 494
Ventes de produits finis	
Prestations de services	8 901 703
TOTAL	84 625 197

Répartition par marché géographique	Montant
France	84 625 197
Etranger	
TOTAL	84 625 197

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 025 806	
Résultat exceptionnel (et participation)	-3 862	
Résultat comptable	1 404 527	

Commentaires :

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
C3S 101 651 X 28%	28 462
Autres :	
TOTAL	28 462
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Page 28-

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	7	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

GÉRARD RAYMOND

Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

AMTT
5, rue Vernet
75008PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

1

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

AMTT
5, rue Vernet
75008PARIS

Paris, le 12 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **AMTT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la bases des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

X

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie figurant ci-après « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'appréciation du caractère approprié des principes comptables appliqués a été, selon mon jugement professionnel, la plus importante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

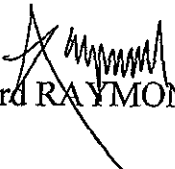
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Gérard RAYMOND

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 368	33 368	-0	-0	
Fonds commercial	762		762	762	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 203 755	643 259	560 496	562 863	- 2 367
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	562 077		562 077	562 077	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	603 427		603 427	313 416	290 011
TOTAL (I)	2 403 390	676 627	1 726 762	1 439 117	287 645
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 710 260	220 807	4 489 453	2 641 866	1 847 587
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 478 262		5 478 262	5 993 749	- 515 487
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	2 297		2 297	1 498	799
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				140 304	- 140 304
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 093 864		1 093 864	534 592	559 272
. Autres	4 981 035		4 981 035	2 912 534	2 068 501
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	55 800		55 800	55 800	
Disponibilités	2 639 809		2 639 809	9 955 309	-7 315 500
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	234 405		234 405	115 185	119 220
TOTAL (II)	19 195 732	220 807	18 974 925	22 350 837	- 3 375 912
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	21 599 122	897 434	20 701 688	23 789 954	- 3 089 266

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	50 000	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	348	1 020 175	-1 019 827
Résultat de l'exercice	1 404 527	940 174	464 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 954 875	2 510 348	-555 473
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	119 309	874 118	- 754 809
. Découverts, concours bancaires	3 455 886	10 167 727	-6 711 841
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	16 759	17 418	- 659
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 761 630	3 448 078	5 313 552
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	35 343	65 989	- 30 646
. Organismes sociaux	51 108	43 835	7 273
. Etat, impôts sur les bénéfices	194 811	258 000	- 63 189
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 413 206	1 806 033	607 173
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	361 119	96 411	264 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 337 640	4 501 996	-1 164 356
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	18 746 813	21 279 606	-2 532 793
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I+V)	20 701 688	23 789 954	-3 088 266

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	75 723 494		75 723 494	69 278 019	6 445 475	9,30
Production vendue biens						
Production vendue services	8 901 703		8 901 703	3 205 104	5 696 599	177,74
Chiffres d'affaires Nets	84 625 197		84 625 197	72 483 122	12 142 075	16,75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				-35 000	35 000	-100
Autres produits			411 985	590 738	-178 753	-30,26
Total des produits d'exploitation (I)			85 037 182	73 038 860	11 998 322	16,43
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			71 695 881	62 703 661	8 992 220	14,34
Variation de stock (marchandises)			-1 879 087	-1 102 161	-776 926	70,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			12 257 793	8 641 614	3 616 179	41,85
Impôts, taxes et versements assimilés			203 322	265 440	-62 118	-23,40
Salaires et traitements			369 838	424 001	-54 163	-12,77
Charges sociales			125 791	147 988	-22 197	-15,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			113 888	112 162	1 726	1,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			31 500	18 500	13 000	70,27
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			30 694	424 318	-393 624	-92,77
Total des charges d'exploitation (II)			82 949 621	71 635 524	11 314 097	15,79
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 087 561	1 403 336	684 225	48,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			1 704		1 704	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 704		1 704	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			62 812	21 211	41 601	196,13
Différences négatives de change			647		647	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			63 459	21 211	42 248	199,18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-61 755	-21 211	-40 545	191,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III+IV+V-VI)			2 025 806	1 382 125	643 681	46,57

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 862	9 154	- 5 292	-57,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 862	9 154	- 5 292	-57,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 862	-9 154	5 292	57,81
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	617 417	432 798	184 619	42,66
Total des Produits (I+II+V+VII)	85 038 886	73 038 860	12 000 026	16,43
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	83 634 359	72 098 686	11 535 673	16,00
RESULTAT NET	1 404 527	940 174	464 353	49,39
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 20 701 687,80 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 404 526,82 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- . Logiciels Linéaire sur douze mois.
- . Matériel de bureau et Informatique Linéaire sur 3 à 5 ans
- . Installations générales Linéaire sur 5 ans
- . Mobilier de bureau Linéaire sur 5 à 8 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont représentatifs des véhicules utilisés dans le cadre de l'activité de négociant en Automobile.

Ils sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de la clôture, par référence à la cote ARGUS.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

PROVISION

Des provisions sont constituées pour faire face à des pertes ou à des charges nettement précisées, que les événements en cours rendent probable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

- Crise sanitaire COVID-19 : L'épidémie du COVID-19 est un événement significatif postérieur à la clôture des comptes 2019 puisque l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par l'Organisation Mondiale de la Santé le 30 janvier 2020. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

- L'événement exceptionnel lié à cette crise sanitaire ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'entreprise.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les marges et les commissions comptabilisées dans l'activité de l'exercice correspondent aux commandes passées au cours de l'exercice et non aux véhicules livrés. En fin d'exercice, les produits à recevoir sont comptabilisés en « produits à recevoir » dans le poste « Production vendue Services » du Compte de Résultat pour les montants suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIVITE NEGOCE		
Marge constaté en fin d'exercice sur commande non encore livrées	1 424 762 € HT	1 427 692 € HT
ACTIVITE COMMISSION		
Commission à recevoir en fin d'exercice sur commandes non encore livrées.	2 273 376 € HT	2 865 676 € HT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	34 130		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	749 808		50 045
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	342 426		61 477
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 092 234		111 521
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	562 077		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	313 416		290 011
TOTAL	875 493		290 011
TOTAL GENERAL	2 001 857		401 532

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			34 130	33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			799 852	799 852
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			403 903	403 903
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 203 755	1 203 755
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			562 077	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			603 427	
TOTAL			1 165 504	
TOTAL GENERAL			2 403 390	1 237 123

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 368			33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	300 533	75 700		374 063
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	228 838	42 746	2 387	269 196
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	529 371	118 446	4 558	643 259
TOTAL GENERAL	562 739	118 446	4 558	676 627

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	75 700				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	42 746				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	118 446				
TOTAL GENERAL	118 446				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	189 307	31 500		220 807
TOTAL Dépréciations	189 307	31 500		220 807
TOTAL GENERAL	189 307	31 500		220 807
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		31 500		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			603 427
Autres immobilisations financières	603 427		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 478 262	5 478 262	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 297	2 297	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 093 864	1 093 864	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	4 974 231	4 974 231	
Débiteurs divers	6 805	6 805	
Charges constatées d'avance	234 405	234 405	
TOTAL GENERAL	12 393 291	11 789 864	603 427
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	3 455 886	3 455 886		
- plus d'un an	119 309	119 309		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 761 630	8 761 630		
Personnel et comptes rattachés	35 343	35 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 108	51 108		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	194 811	194 811		
- T.V.A	2 413 206	2 413 206		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	361 119	361 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	16 759	16 759		
Autres dettes	3 337 640	3 337 640		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	18 746 813	18 746 813		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	754 809			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 051 185
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 051 185

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 301 619
Dettes fiscales et sociales	151 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	206 351
TOTAL	8 659 763

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	234 405	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	234 405	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	200,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	200,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	75 723 494
Ventes de produits finis	
Prestations de services	8 901 703
TOTAL	84 625 197

Répartition par marché géographique	Montant
France	84 625 197
Etranger	
TOTAL	84 625 197

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 025 806	
Résultat exceptionnel (et participation)	-3 862	
Résultat comptable	1 404 527	

Commentaires :

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
C3S 101 651 X 28%	28 462
Autres :	
TOTAL	28 462
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Page 28 ✓

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	7	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices